

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers sacéens,

Voici enfin le bulletin 2024 pour vous informer de l'actualité communale depuis un an.

La salle, évidemment, occupe une grande partie de notre temps avec le suivi des travaux et les multiples décisions à prendre depuis un an : choix des entreprises, suivi de chantier, travaux complémentaires aux abords, équipement sono, matériel de cuisine, mobilier, etc. Depuis plusieurs mois nous passons une bonne partie de nos réunions de conseil à suivre ce chantier majeur. Mais le résultat est là, la salle se termine, les enfants de l'école y retourneront pour la cantine à partir de septembre et elle sera ouverte à la location à partir d'octobre.

Nous aurons l'occasion de le faire lors de l'inauguration, mais je remercie à nouveau tous ceux qui ont contribué à notre financement participatif : nous approchons les 20 000 €, et ce n'est pas fini : nous contactons désormais les entreprises mayennaises pour leur présenter le projet et leur proposer de nous rejoindre. Vous pouvez nous y aider si vous connaissez des entrepreneurs qui pourraient être intéressés, et à titre individuel vous pouvez toujours soutenir le projet jusqu'à la fin de l'année en déduisant votre aide de votre impôt sur le revenu.

Ces derniers mois sont aussi une période de changement pour notre conseil : Didier Rousseau qui était 1er adjoint en charge des travaux a démissionné et quitté la commune à l'automne dernier, l'équipe s'est réorganisée avec Jérôme Cormier qui reste le seul adjoint. Dans le même temps, notre secrétaire de mairie Manuella Coulange nous a annoncé son départ à partir du mois de juin, sa remplaçante arrivera début juillet.

Enfin, comment terminer ce mot sans évoquer Marin DESBOIS, décédé en début d'année. Maire de 1983 à 2001, ses 3 équipes successives ont lancé la dynamique de Sacé : construction de la salle communale, lotissements des Blanches puis du Roc et de la Croix, réseau d'assainissement, défense de l'école jusqu'au ministère, et tant d'autres choses du quotidien. De 200 habitants au début des années 1980, la population avait quasiment doublé à la fin de ses mandats. Son engagement était quotidien, je sais que sa femme Gabrielle était un soutien indispensable et je mesure combien ses enfants puis ses petits-enfants l'ont aussi aidé, je pense bien sûr à eux en écrivant ces mots.

Je vous souhaite un très bel été 2024 (il va finir par arriver !), et j'aurai un grand plaisir à vous retrouver durant les manifestations de nos associations ces prochaines semaines.

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit

Un logo pour Sacé

Dans le prolongement du projet mené avec 4 étudiants du lycée Léonard de Vinci pour les supports de communication de la salle, leurs professeurs ont fait travailler toute la classe sur la création d'un logo pour la commune.

3 propositions ont été retenues par le conseil municipal et mises au vote auprès de tous les citoyens intéressés, le choix s'est porté sur ce logo :



Les deux autres logos finalistes témoignent de la qualité du travail réalisé par les étudiants, nous tenions aussi à les faire figurer une dernière fois dans ce bulletin municipal pour les remercier :



Départ de Manuella Coulange

La mairie connaît un grand changement cette année : Manuella Coulange quitte son poste de secrétaire de mairie après 25 ans à Sacé !

Recrutée par Marin Desbois en 1997, elle aura connu ensuite 3 autres maires : Bertrand Gournay à partir de 2001, Jean-François Cabanis en 2011 puis Antoine Valprémit depuis 2014. Elle est la mémoire de la commune et de ses habitants !



Depuis de nombreuses années sa semaine était partagée entre Sacé et La Bazoge-Montpinçon, et cette commune a souhaité augmenter le temps de secrétariat. C'était donc l'occasion pour Manuella de conserver un temps plein mais dans une seule commune.

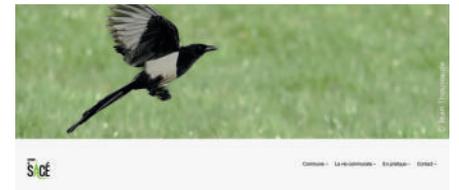
Sa remplaçante Sonia Libert arrivera début juillet, après une année de formation en alternance entre l'UCO d'Angers et la mairie de Grazay. Durant le mois de juin, la mairie sera donc ouverte uniquement certaines matinées selon les disponibilités du maire, ainsi que sur RDV. A partir de juillet les horaires d'ouverture au public seront évolutifs pour laisser le temps à Sonia Libert de traiter les dossiers et les demandes. Nous publierons les horaires d'ouverture sur le site internet de la mairie et au panneau d'affichage.

Nouveau site

Une des étudiantes du lycée Léonard de Vinci a proposé de travailler sur la refonte du site internet de la commune, pour le rendre plus ergonomique et plus agréable.

Ce travail se termine et le nouveau site devrait être mis en ligne durant les prochaines semaines.

Il met notamment en avant des photos de Sacé qui ont été transmises par les habitants, il reste bien sûr possible de continuer à nous en envoyer pour démultiplier les vues avantageuses de notre commune.



Les assistantes maternelles

Elodie CHEMINEAU, 12 lotissement Le Grand Champ06 31 83 74 43
Christine COLLARD, 14 lotissement Le Grand Champ06 65 64 20 55
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie.....02 43 26 32 75

Naissances

Ellie REBOURS.....12 octobre 2023
Constance HEINRICH21 février 2024

Décès

Marcel LOISEAU.....29 mai 2023
Paulette ROUSSEAU.....31 mai 2023
Raymonde FOUCHER.....29 juin 2023
Marin DESBOIS.....1er mars 2024
Alain DAMON.....19 mars 2024
Michelle D'OZOUVILLE15 mai 2024

Réorganisation du conseil municipal

Après la démission de Didier Rousseau de son poste de 1er adjoint, le conseil municipal a décidé de ne conserver qu'un seul poste d'adjoint, occupé par Jérôme Cormier, et a réorganisé ses différentes commissions.

Chaque conseiller est entouré par la ou les couleurs qui correspondent à ses commissions :



Antoine Valprémit



Jérôme Cormier



Philippe Defert

**Commission
Finances**

**Commission
Jeunesse**



Elodie Chemineau



Bruno Moussay

**Commission
Travaux**

**Commission
Communication**



Elodie Mouezy



Jérôme Palicot



Nathalie Peslier

Et il existe aussi une commission "Action sociale" qui prépare et distribue notamment les paniers aux aînés de la commune. Elle est constituée de Nathalie Peslier, Jérôme Cormier et Antoine Valprémit qui représentent le conseil municipal, ainsi que Laure Asseray, Marie-Anne Cochon, Christine Fulbert, Fabienne Palicot et Aurélie Roy.

Travaux de la salle communale

Comme chacun a pu le constater, les travaux avancent bien sur la nouvelle salle communale. Après les fondations et l'élevation des murs à l'automne 2023, la salle était hors d'eau et hors d'air dès le mois de janvier. Cela a été l'occasion de proposer une visite aux habitants pour des vœux 2024 un peu particuliers. Depuis le début d'année, les corps d'état du 2nd œuvre se succèdent dans le bâtiment : carreleurs, peintres, électriciens, plombiers, etc.

En parallèle les chantiers d'énergies renouvelables sont actuellement conclus : la chaufferie de l'école va être démontée courant juin, pour que les forages de la nouvelle géothermie aient lieu dès le premier jour des grandes vacances sur le terrain de football. La nouvelle chaufferie sera installée entre juillet et septembre, pour être en service aux premières fraîcheurs de l'automne. Elle chauffera l'école mais aussi la salle, et sera réversible pour rafraîchir les bâtiments à partir de l'été prochain.

Des panneaux photovoltaïques seront aussi installés sur le toit de la mairie, de l'extension de la salle ainsi que sur une des classes de l'école. Cette puissance totale de 37 kWc sera consommée immédiatement pour éviter d'acheter de l'électricité, et le surplus sera revendu. En parallèle la mairie sera débranchée du réseau électrique pour être alimentée depuis la salle, cela permet d'optimiser l'autoconsommation et de réduire le coût des abonnements.



Un budget stable

Dépenses (HT)		Recettes	
Assistances à maîtrise d'ouvrage :	29 600 € 2,6%	Etat :	272 593 € 21,4%
Maîtrises d'œuvre :	83 543 € 6,5%	Région :	145 450 € 12,5%
Travaux :	957 024 € 80,3%	Département :	58 367 € 4,9%
Mobilier, assurances, diagnostics, etc.	135 803 € 10,6%	Mayenne Communauté :	60 400 € 5,2%
		Autres subventions :	77 335 € 6,4%
		Financement participatif :	18 190 € 1,5%
		Emprunt communal :	573 635 € 47,6%
Total des coûts :	1 205 970 €	Total des financements :	1 205 970 €

Sur le plan financier, les dépenses ont été stabilisées car aucun imprévu majeur n'est venu perturber le chantier.

Le financement participatif atteint désormais près de 20 000 € avec une quarantaine de donateurs, et il est possible jusqu'à la fin d'année.

Les récents articles de presse ainsi qu'un site web dédié vont nous permettre de faire connaître le projet au-delà de Sacé. Si d'ailleurs vous connaissez des chefs d'entreprise qui pourraient être intéressés pour nous soutenir tout en réduisant leur impôt sur les sociétés, nous sommes disponibles pour leur présenter en détail le projet.

Un chantier mayennais

Les différents marchés publics ont permis de faire travailler uniquement des entreprises mayennaises, à l'exception des forages géothermiques qui nécessitent des compétences particulières et pour lesquels une entreprise voisine en Ille-et-Vilaine est référente.

Au total, ce sont ainsi plus de 900 000 € HT qui ont été injectés dans l'économie locale et qui permettent de maintenir les emplois alors que la construction est plutôt au ralenti.

Corps de métier	Entreprise	Ville	Montant HT
Terrassement	STPO / Eurovia	Laval	43 900 €
Gros œuvre	BTEM	Louverné	137 226 €
Charpente	Courcelle	Bonchamp	29 070 €
Couverture	Cruard	Simplé	76 408 €
Menuiseries extérieures	Baron	Changé	38 376 €
Menuiseries intérieures	Brault	Louverné	39 331 €
Plaquisterie	ITA	Laval	79 995 €
Carrelage	Lucas	Laval	32 928 €
Peinture/Sols	Gérault	Saint-Berthevin	32 264 €
Electricité	Dessaigne SCF	Changé	50 539 €
Chauffage, ventilation, climatisation	Dessaigne SCF	Changé	121 581 €
Géothermie	Dessaigne SCF	Changé	117 533 €
Forages	Bonnier	La Guerche	72 665 €
Photovoltaïque	En cours d'attribution		



Philippe Derenne, Andrée et Bernard Betton et Yvon Rousseau reviennent dans la salle 40 ans après l'avoir construite (Photo Ouest-France).

Nous avons également proposé aux étudiants du lycée professionnel Léonard de Vinci de participer au projet, et ils ont réalisé des panneaux qui viendront dans le hall d'entrée et qui présenteront la salle et sa construction citoyenne. Ils ont aussi conçu et imprimé les invitations pour l'inauguration ainsi que les diplômes qui seront remis aux donateurs.

Faire connaître l'histoire et le projet

Nous cherchons à rappeler l'histoire atypique de cette salle qui a été construite par les habitants en 1984/1985 : des articles de presse ont été publiés dans le Ouest-France, le Courrier de la Mayenne ainsi qu'un reportage sur France Bleu Mayenne.

En parallèle un site internet spécifique a été mis en place pour nous faire connaître à l'extérieur de la commune et essayer de développer le financement participatif <https://salle.sace.fr>



Clervie, Alexis, Killian et Noémie qui ont réalisé leur projet de fin d'étude au service de la commune de Sacé.

Une inauguration pas comme les autres...

En 1984, Henri Evain, un habitant qui faisait du parachutisme, saute sur Sacé pour se poser au pied de la salle et remettre au maire les clés du bâtiment ! Pendant ce temps son pilote fait un numéro de voltige aérienne au-dessus des invités...

Qu'allons-nous trouver en 2024 ? Nous sommes sûrs que vous avez des talents cachés, des connaissances, des idées, qui permettraient de rendre cette nouvelle inauguration mémorable et originale... Alors place à l'imagination, nous attendons vos propositions !

Budget communal

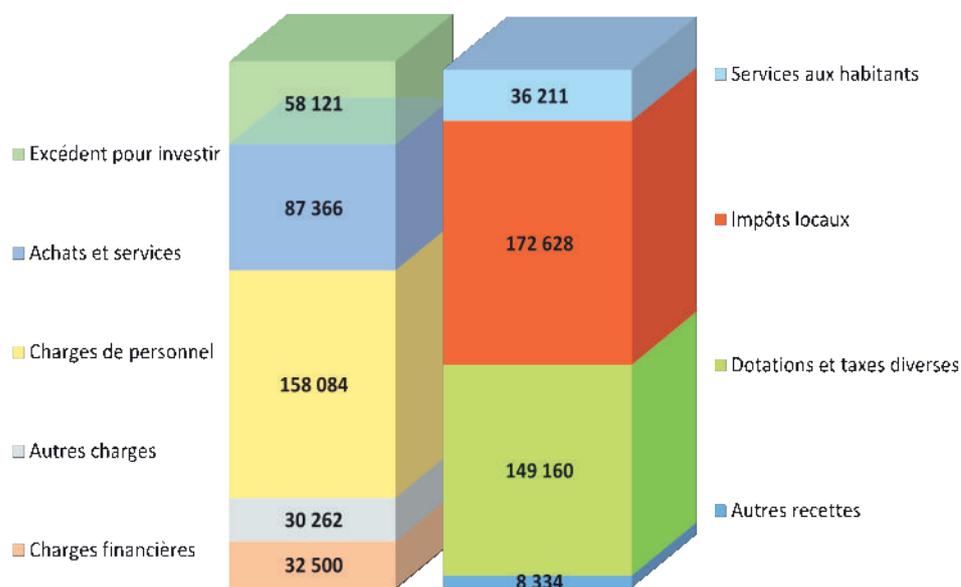
Le budget communal pour 2024 a été voté le 10 avril dernier.

Après une année 2023 qui a permis de dégager un excédent exceptionnel de plus de 100 000 € et qui vient en réserve pour financer l'investissement de la salle communale, le budget 2024 s'annonce plus tendu.

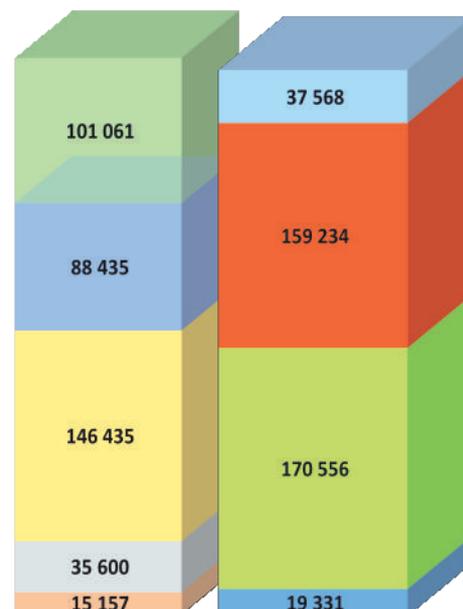
En effet les dépenses pour 2024 sont prévues à 308 000 €, soit 20 000 € supplémentaires par rapport à 2023 : le recrutement d'une nouvelle secrétaire à 80% de temps au lieu de 60% précédemment ainsi que la période de tuilage pendant quelques mois vont représenter une hausse importante mais nécessaire des dépenses de personnel. Dans le même temps les charges financières augmentent de plus de 15 000 €, avec le remboursement de la salle qui commence au 2e trimestre ainsi que l'utilisation d'une ligne de trésorerie (l'équivalent d'un découvert pour les particuliers), le temps de toucher les soldes des subventions après les travaux.

Du côté des recettes, elles sont en nette baisse : les droits de mutation payés à chaque achat immobilier, qui sont mutualisés pour tout le département, sont en forte baisse pour toutes les collectivités après deux années hors-norme en 2021 et 2022. En 2023 nous avons aussi des recettes exceptionnelles avec la récupération de 13 000 € de TVA payés en 2021 pour des travaux sur les routes, et 10 000 € de dons reçus pour la rénovation de la salle.

Le budget 2024 (Dépenses / Recettes)



et celui de 2023



Cet « effet ciseau » avec des dépenses qui progressent et des recettes qui diminuent a amené le conseil municipal à décider d'une hausse des taux d'imposition de 3,9%. Pour la taxe foncière qui est le principal impôt perçu par la commune, cela représente une hausse moyenne par foyer de 22 € sur l'année (et inférieure à 40 € pour la quasi-totalité des contribuables).

A ce stade la prévision pour 2025 est plus favorable car nous économiserons de l'électricité avec la production photovoltaïque, nous n'aurons plus besoin d'emprunter pour notre trésorerie car nous aurons touché toutes les subventions de la salle, et nous devrions avoir des recettes de location de la salle aux particuliers les week-ends.

Lotissement communal du Corbinu

Peu de nouveau pour ce lotissement depuis 2023 : les 3 premières maisons sont en construction, et 6 parcelles restent à vendre pour un total d'un peu plus de 4000 m².

La commercialisation de ce lotissement est à l'arrêt comme dans la plupart des communes, du fait des taux d'intérêt élevés et du coût de la construction qui a augmenté. La situation semble commencer à s'améliorer, les constructeurs de maisons individuelles seront recontactés dans l'année pour rappeler la possibilité de construire à Sacé.



Le projet de Mayenne Habitat est en cours de conception avec l'intégration de 4 maisons (un T2, deux T3 et un T4) dont la construction devrait intervenir en 2026/2027.

La vue en perspective des 4 logements proposés par Mayenne Habitat.

Entretien des chemins avec l'entreprise adaptée SICOMEN

La commune a démarré cette année un travail de nettoyage de chemins de promenade avec l'entreprise adaptée SICOMEN. Cette entreprise emploie des travailleurs en situation de handicap, qui effectuent des tâches liées aux espaces verts, à l'entretien de bâtiment ou encore à la sous-traitance industrielle.



Le résultat est satisfaisant, et selon les besoins et nos capacités financières nous poursuivrons ce partenariat, qui permet de développer l'inclusion par des missions adaptées à chacun.

Qualité de l'eau distribuée à Sacé

SACE	
Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : B	

L'eau potable distribuée à Sacé vient d'un captage dans la Mayenne, situé à Saint-Jean-sur-Mayenne. Elle est de bonne qualité selon le bilan ci-joint, établi par l'agence régionale de santé.

La majorité de la population en Mayenne est ainsi alimentée par des captages dans la rivière, qui nécessitent des traitements importants. Ils sont aussi dépendants du débit de la rivière, d'où les restrictions sur l'eau lorsque les précipitations sont faibles comme en 2022.

A contrario, il existe des forages qui puisent dans les nappes phréatiques et ont un débit plus stable toute l'année. Ils ne nécessitent pas les mêmes traitements, mais cette eau peut parfois présenter des taux de pesticides et de métabolites (des résidus de pesticides) qui sont proches des taux acceptables sanitaires. Il faut ainsi limiter l'usage de pesticides à proximité des forages, mais aussi éviter leur ruissellement sur l'ensemble des terres qui alimentent la nappe.

Église Saint-Hippolyte de Sacé

La paroisse des Trois Marie de la Jouanne a demandé à Hervé Gérolami, ancien délégué départemental des Vieilles Maisons Françaises et tout récent président de l'association de l'ordre national du mérite en Mayenne, de dresser l'histoire des églises de la paroisse. Voici celle de l'église Saint-Hippolyte de Sacé :

L'église primitive du bourg avait Saint Laurent pour titulaire et était dédiée à Saint Hippolyte officier romain, martyr attaché et trainé par des chevaux indomptés qui mourût en 251.

Le bâtiment actuel, situé au point le plus élevé du bourg, a été reconstruit en style néo-roman en 1865 par l'architecte départemental et lavallois Pierre-Aimé Renous (1801-1874) qui a su magnifier le granit extrait localement de la carrière communale.

Consacrée le 25 mai 1868 par monseigneur Casimir Wicart (1799-1879) premier évêque de Laval, l'église actuelle en forme de croix latine est dédiée à Saint Joseph. Elle se compose d'une tour de granit taillé surmontée d'une flèche couverte d'ardoises. Le chœur s'illumine de trois vitraux dédiés à Saint Hippolyte (G), à Saint Joseph (au centre) et à Saint Laurent (D) conçus par les vitraillistes d'Angers : Megnen, Clamens et Bordereau. On remarquera le maître autel en marbre gris clair et sa plaque ronde centrale représentant une adoration.

La nef se divise en quatre travées de voûtes. Les chapiteaux sont en pierre de Villaines. La chapelle de droite accueille la pierre tombale de Jean-Baptiste Durand, (1805-1886) prêtre reconstruteur.

Un bas-relief en bois orne le tympan de la grande porte de l'entrée, son rôle ? Donner un seul message d'amour à toute l'humanité. Il représente le Christ dans sa mandorle, enseignant, entouré des quatre animaux symboliques : L'aigle de Saint Jean – le lion de Saint Marc – le taureau de Saint Luc – l'homme de Saint Mathieu.

© H.G.

Balayage du bourg

La commune a confié à la société LPS le balayage du bourg, qui est effectué chaque dernier lundi matin du mois.

Ainsi, notez les prochaines dates pour penser à ne pas garer vos voitures autour de la place de l'église et permettre le balayage des caniveaux :

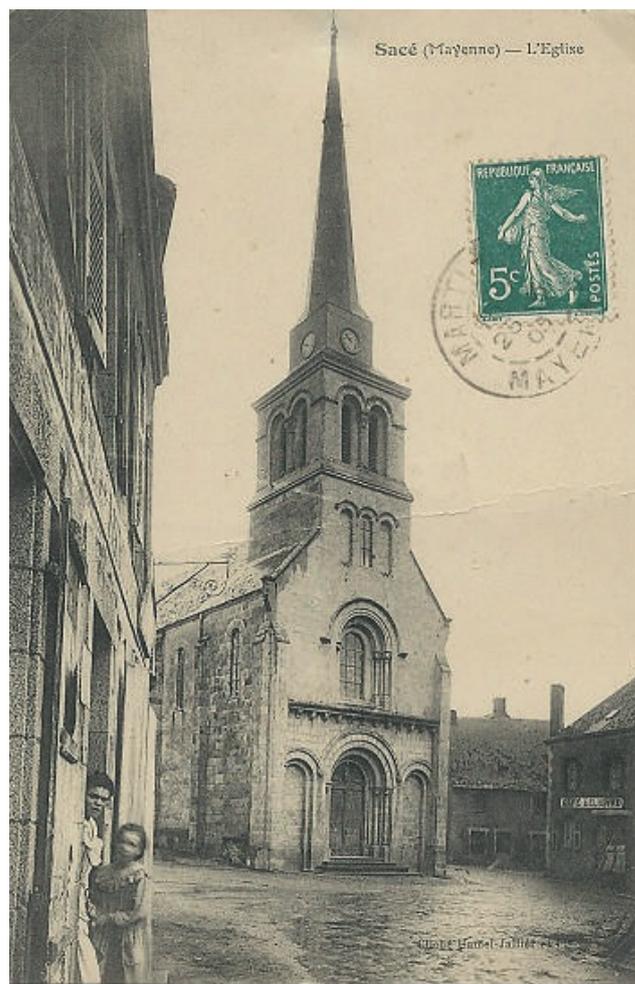
Lundi 24 juin

Lundi 29 juillet

Lundi 30 septembre

Lundi 28 octobre

Lundi 25 novembre



L'hébergement temporaire chez l'habitant

Depuis septembre 2023, l'association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ) a lancé une nouvelle solution d'hébergement temporaire chez l'habitant. Cette initiative permet aux 15-30 ans de profiter de nuits chez l'habitant à un tarif avantageux. L'association recherche des hébergeurs.



Du côté de l'hébergeur

Une chambre inoccupée chez vous ? Bénéficiez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivez une expérience enrichissante ! L'association fait concorder des profils d'hébergeurs et d'hébergés. C'est une réponse de courte, moyenne ou longue durée qui peut répondre aux besoins des jeunes.

Du côté de l'hébergé

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ? Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant ! L'association peut trouver un hébergement en 24 à 48h si besoin. L'hébergé doit seulement fournir ses draps. Le tout pour 15 € à 17 € la nuit ou dans la limite de 270 € à 290 € par mois.

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est un dispositif rassurant pour tous, parents, jeunes et hébergeurs. Cela peut concerner des étudiants, des stagiaires ou salariés. Depuis le démarrage de ce dispositif par l'association départementale pour le logement des jeunes (ADLJ), 14 jeunes ont trouvé un hébergeur, pour 380 nuitées au total. L'association continue de rechercher des hébergeurs pour répondre aux besoins.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ADLJ : hth@adlj.org
Tél. : 02 43 69 57 57 / 07 69 17 09 21

Mayenne Communauté paye vos covoiturages



Exit Klaxit, bonjour BlaBlaCar Daily. Mayenne Communauté est partenaire de Klaxit, application de covoiturage, depuis septembre 2022. En 2023, 34 000 trajets ont été réalisés via l'application. Le dispositif de covoiturage a évolué depuis mars 2024 : Klaxit a fusionné avec BlaBlaCar Daily.

Ainsi, pour des trajets de 5 à 60 km maximum et dont le départ et l'arrivée sont situés dans la région des Pays de la Loire :

- le conducteur perçoit 0,75 € par trajet jusqu'à 17 km et 0,10 € par km supplémentaire (à raison de 84 € maximum par mois) ;
- c'est gratuit pour le passager de 18 ans et plus (participation prise en charge par Mayenne Communauté et la Région).

Il suffit de charger l'application BlaBlaCar Daily !

Le tri à la source des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, la loi relative à la Transition écologique pour la Croissance Verte (dite "AGEC") impose le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels.

Pour les particuliers, la responsabilité de trier leurs biodéchets est désormais instaurée, de manière similaire au tri des emballages ou des piles. Une fois séparés des déchets courants, les biodéchets devront être valorisés. C'est là que le processus diffère de la collecte traditionnelle, car contrairement aux piles, par exemple, les biodéchets ont la possibilité d'être traités sur place grâce au compostage. Pour accompagner les particuliers dans leur valorisation, la collectivité vous conseille afin de trouver une solution adaptée !

Envie de composter, mais pas d'acheter un composteur ? De nombreuses alternatives existent pour le compostage. Les particuliers disposant d'un espace vert peuvent opter pour le compostage en tas, en andain, de surface, ou encore un composteur en palettes fait maison. Pour ceux qui préfèrent un composteur "classique", il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente auprès du service déchets de Mayenne Communauté afin de bénéficier de la mise à disposition d'un composteur, la prochaine distribution aura lieu à l'automne !

Le service prévention peut vous accompagner et vous conseiller, n'hésitez pas à les contacter : prevention.dechets@mayennecommunaute.fr ou 02.43.30.21.34

La recette facile pour un bon compost !

Pour fournir les meilleures conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les déchets, il faut équilibrer son compost. En effet, moucheron, odeurs, etc. sont tout simplement des symptômes d'un déséquilibre dans le composteur qu'il suffit de corriger pour retrouver un processus normal !

Pour cela, il suffit d'appliquer 3 règles d'or :

- équilibrer les apports entre apports azotés (souvent verts et humides, c'est principalement ce qui vient de la cuisine), et apports carbonés (souvent brun et sec, comme les feuilles).
- aérer régulièrement pour apporter de l'oxygène au compost
- et surveiller l'humidité !

Biodéchets ?

Les végétaux : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies, etc.

Les déchets alimentaires : restes de repas ou produits périmés non consommés.



Ecole Emile Zola

Cette année, l'école Emile Zola comptait 61 élèves répartis en 3 classes de la toute petite section au CM2.

Afin de suivre l'actualité, notre thème de l'année était les jeux olympiques et paralympiques. Les élèves ont ainsi découvert et pratiqué différents sports (kinball, tchoukball, engins roulants, natation, hip-hop... selon les niveaux) mais nous avons aussi travaillé autour des valeurs de l'olympisme : la solidarité, la coopération, le respect, le partage...

Dans cet esprit, des ateliers ont été proposés aux élèves lors de la SOP (semaine olympique et paralympique) en avril et nous organiserons nos olympiades en juillet.

Ce gros projet se clôturera en septembre puisque les élèves de CE2-CM1-CM2 assisteront aux épreuves de para-canoë dans le cadre des jeux paralympiques de Paris 2024.

Comme les autres années, des sorties culturelles ont été programmées pour chacune des classes (spectacles, cinéma, musées...) de même que des actions de sensibilisation à l'environnement (plantation d'arbres, randonnée, visite d'un refuge...).



Association des parents d'élèves

L'APE remercie tous les parents d'élèves et les habitants de Sacé pour leur participation lors des différentes activités proposées par l'association. La grande nouveauté de l'hiver dernier était l'organisation du marché de Noël qui a attiré un grand nombre de sacéens.

Nous vous proposons de se retrouver désormais pour la fête de l'école le samedi 22 juin.



Point lecture – Réseau des bibliothèques de Mayenne Communauté

Le point lecture, lieu culturel, d'échanges et de partage est ouvert au public tous les vendredis de 16h30 à 18h30 en période scolaire. Les enfants scolaires sont accueillis en alternance une semaine sur deux de 15h30 à 16h30 le vendredi.

Après inscription et remise d'une carte d'abonnement renouvelable chaque année et utilisable dans toutes les bibliothèques du réseau, notre bibliothèque de proximité vous permet d'emprunter des livres et jeux sur place et de réserver des prêts à la médiathèque Jean-Loup Trassard à Mayenne et de les récupérer au point lecture de Sacé. Les livres et jeux sont empruntés sur une durée de trois semaines.

Les animations lecture séance jeune public de 0 à 6 ans « raconte-moi des histoires » encadrées par Laure et Patricia connaissent toujours un vif succès. Le vendredi 8 mars une projection de courts métrages sur la thématique du jardin a comblé de joie les enfants.

Dans le cadre de la résidence de territoire Jardin(s) pilotée par Mayenne Communauté, samedi 8 juin, Judith Charpentier la cabanajude est intervenue pour faire découvrir et réaliser un projet vannerie, l'atelier était au complet.

Les bénévoles sont toujours prêts à accueillir de nouveaux lecteurs, les renseigner et les orienter au mieux dans leur choix.

Yolande Croissant, et les bénévoles du point-lecture



Foyer des jeunes

Pour la 2e année les jeunes de Sacé qui fréquentent le foyer ont réalisé les décorations de Noël du bourg, pendant plusieurs samedis après-midi avec l'encadrement bénévole de quelques parents.

Le foyer est ouvert à tous les jeunes collégiens et lycéens de la commune, une réunion d'information aura lieu à la rentrée pour accueillir les nouveaux élèves de 6e, et également informer chacun sur les activités du service Ados'Com proposé par Mayenne Communauté.



Comité d'animation

Le comité d'animation est endeuillé par le décès brutal d'Alain DAMON, président depuis avril 2023 qui habitait le Verger à Sacé et était sacéen depuis de nombreuses années. L'approche de la retraite lui avait donné envie de s'investir dans des associations. Il était très fidèle à notre repas champêtre du mois de juin. Nous garderons d'Alain un bon souvenir. Le comité a élu un nouveau bureau :

- Eric BONZAMI vice-président du comité a succédé au poste de président
- Dominique COCHON vice président
- Marie Anne COCHON trésorière
- Mickaël PAUMARD vice trésorier
- Sylvie TERAU secrétaire

Nous remercions Robert CLEMENT et Pierre MOUEZY de venir étoffer notre équipe. Le comité d'animation compte désormais 14 membres.

Le comité a connu un vif succès lors du vide grenier qui s'est déroulé exceptionnellement au bar la Grange sous un soleil radieux. Il y a eu beaucoup de visiteurs et les exposants étaient satisfaits de leur journée.

Une manifestation éphémère s'est déroulée cette année le 27 avril : « la rando motards pour l'association Lily Rose de Mayenne ». 230 motards étaient présents pour aider cette association créée dans le but de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des enfants atteints de maladie en participant au financement de matériel médical, d'objets utiles, d'aménagement de pièce de vie.

Nous vous attendons nombreux lors du jambon grillé qui se déroulera le samedi 22 juin à partir de 19h30 dans le terrain face à la mairie. Enfin pour des raisons administratives les 5 heures cyclo ont été reportées au dimanche 6 octobre 2024.

Le comité d'animation remercie la municipalité pour son aide ainsi que les bénévoles qui viennent renforcer l'équipe lors des manifestations.

Téléthon Sacé-Martigné

« Muscle ton Téléthon » a eu lieu les 8 et 9 décembre 2023 à la salle de loisirs de Martigné. Une pyjama party gratuite pour les grands et les petits le vendredi soir, le samedi Rando Quad, Randonnée Pédestre puis de nombreuses animations tout le week-end. *« C'est avec une immense fierté que notre association a clôturé cette merveilleuse année 2023 avec la somme de 8500€ reversée à l'AFM Téléthon Mayenne-53. Merci de votre soutien, on compte sur vous pour faire connaître cette belle cause qui mobilise notre équipe. »*

On vous donne rendez-vous le 12 octobre 2024 pour notre soirée Moules-Frites puis les 6 et 7 décembre 2024 pour notre week-end TELETHON.

Mylène et Anthony Gasté, Isabelle Lelièvre, Elodie Mouezy, Matthieu Chemineau & Aurélien Helbert.



Café associatif La Détente

Depuis plus de trois décennies, le bar associatif « La Détente » vous ouvre ses portes chaque vendredi soir. Son objectif est de permettre aux habitants de Sacé et des alentours de créer du lien dans une ambiance décontractée et dynamique.

Après une fête de la musique très participative en juin 2023 et l'intervention plutôt rock des groupes Club Mutant et KIM en juillet, la rentrée de septembre fut l'occasion d'organiser la 3ème édition de l'évènement « Détente au marché » réunissant artisans et créateurs locaux, avec une animation par Les allumettes du bidon (groupe de steel-drum d'une vingtaine de musiciens).

Puis, en octobre Petit HoMme pour un concert intimiste de chansons françaises "qui grattent de l'accordéon à la guitare", une soirée Karaoké-Cocktail en novembre organisée par les bénévoles de l'association, Brassens en décembre avec un concert du groupe La Sainte Famille Machin, une ambiance folk jazz rock en février avec Manu K, et en mars Les Evranneur's pour notre traditionnelle fête de la Saint-Patrick (les irish coffee sont toujours très appréciés...).



Fin mars, nous avons aussi accueilli deux musiciens tous terrains pour une soirée Karaoké live avec un catalogue de plus de 200 titres éclectiques. Ce fut un véritable succès !

Enfin, en mai nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau Mary-Lou, aux influences mélangeant Bretagne et USA, véritable retour aux sources tant pour nous que pour eux qui s'étaient déjà produits au bar associatif pour les 20 ans de l'association en 2011.



Voici la programmation des prochains mois : la fête de la musique sera cette année le 28 juin, l'occasion pour les petits (à 20h00) et les grands (à partir de 21h00) de se produire en toute liberté sur une scène ouverte dans un contexte familial et bienveillant.

Puis nous recevrons le groupe MaeN le 13 septembre, organiserons notre 4ème « Détente au marché » le 27 septembre et vous proposerons un concert rap et violon avec le groupe Que Diable le 11 octobre.

Et déjà des idées pour 2025 : les 35 ans de l'association sont en préparation, la Détente se rapproche d'autres bars associatifs en Mayenne pour envisager de nouveaux partenariats, et porte désormais un projet théâtre (voir article dédié).

N'hésitez pas à pousser la porte de notre café associatif, La Détente est ouverte chaque vendredi soir à partir de 19h00 (voire parfois 18h30 par Bernard notre nouveau bénévole), il est possible d'y manger en famille grâce à la présence du pizzaïolo Veneto juste à côté.

Si vous arrivez et que vous êtes face à une grande table, n'ayez crainte, vous serez accueillis par le responsable du soir (repérable à son tablier à l'effigie de l'association).



Les animations et concerts sont gratuits et ouverts à tous, vous en trouverez la programmation sur l'ardoise située à côté de la porte d'entrée. Alors, vous n'avez plus qu'à venir rencontrer notre équipe de bénévoles et découvrir ce lieu participatif !

Le Bureau : Jérôme Cormier (Président), Delphine Guerrier (Vice-présidente), Antoine Valprémit (Trésorier), Aurélie Roy (Secrétaire), Philippe Betton, Loïc Fulbert, Fabienne Palicot, Germain Roy membres du Bureau, et tous les bénévoles.

Troupe moi je sais pourquoi...

Le projet théâtre avance, les 9 acteurs sacéens qui se sont lancés dans l'aventure commencent à bien maîtriser leur texte et travaillent collectivement à la mise en scène. Après 25 répétitions, l'esprit de troupe est bien là et la joie de se retrouver chaque quinzaine est palpable !

Bien que le nom de la pièce soit secret pour le moment (les droits d'auteurs sont encore à réserver, mais le visuel ci-joint pourrait vous aiguiller...), nous pouvons déjà vous dévoiler le plus important : les dates de représentation. Si vous voulez savoir pourquoi la troupe s'appelle « Moi je sais pourquoi », si vous voulez voir certains de nos administrés bien connus dans la peau d'un personnage incongru, ou tout simplement si vous avez envie de passer un moment drôle et agréable en famille, la pièce sera jouée dans notre nouvelle salle des fêtes les 1er et 2 février 2025, notez la date !



Nous vous parlions dans le dernier bulletin de permettre également à une dizaine de nos adolescents de participer activement à ce projet. Nous réfléchissons encore à ce jour au financement de l'intervenant professionnel qui les encadrera, mais n'hésitez pas à nous faire signe si votre ado souhaite participer (une participation symbolique de quelques euros sera demandée). Voici les grandes lignes de ce qui leur sera proposé : un stage d'une semaine aux vacances de la Toussaint 2024 et le samedi 25/01/2025 seraient consacrés à la conception et à la mise en scène de saynètes avec un intervenant théâtre. Il faudra bien entendu aussi être disponible le week-end des 1er et 2 février 2025 pour les représentations en première partie de la troupe. Les inscriptions à ce projet seront proposées en septembre s'il se concrétise.

Pour toute question sur ce projet théâtre, n'hésitez pas à contacter Anne (anne.bataille@free.fr)

Tennis de table Sacé-Martigné

Le club de l'AS SACE MARTIGNE TENNIS DE TABLE compte aujourd'hui 45 licenciés, dont la moitié d'enfants : 4 équipes seniors de 6 joueurs (M2, M3, M4, M5) et 3 équipes de 3 jeunes (D3, D4 et D5).



Cette année, l'entraîneur diplômé Vincent CAHOREAU dirige deux groupes d'une quinzaine d'enfants. L'entraînement des jeunes est prévu le mercredi de 17h30 à 18h30 (1er groupe) et de 18h30 à 20h00 (2ème groupe). Un deuxième créneau est disponible pour les jeunes le jeudi de 18h30 à 20h00. Quant aux seniors l'entraînement est le mercredi et jeudi de 20h00 à 21h30. Cette année nous avons décidé d'ouvrir les entraînements dirigés aux seniors qui le souhaitent.

Notre septième édition de la Fête de l'Automne a été un grand succès. Elle s'est déroulée le dimanche 8 octobre 2023. Vous pouviez trouver la vente de jus de pomme (via MouviPress), la vente de citrouilles/courges, une initiation de tennis de table, le vide-jardin, le marché, ... Ainsi nous tenons à remercier les bénévoles pour leur investissement dans cet événement. Nous tenons à remercier également le comité de tennis de table pour le prêt des équipements extérieurs. La huitième édition aura lieu le dimanche 6 octobre 2024 .

Le tournoi familial se déroulera le vendredi 28 juin 2024 à partir de 19h (salle des sports de Martigné). Le club avec l'aide de sponsors a fourni à tous les joueurs un survêtement avec short+ polo.

« NOUS VOUS ATTENDONS POUR VENIR ESSAYER, VENEZ COMME VOUS ÊTES !! »

MÉMENTO

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Ouverture :

A partir de juillet :
Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi : 13h15 à 18h00
Mercredi : 8h30 à 12h30
Fermé jeudi et vendredi

Site Internet :

www.sace.fr

Page Facebook :

www.facebook.com/
Sace53470

Numéros utiles :

Ecole :
02.43.58.07.39
Garderie :
02.43.02.57.69
Centre de loisirs à
Andouillé :
09.61.67.83.14

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et
samedi :
9h30 - 11h45
et 13h30 - 17h30

Horaires de tonte et de bricolage :

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi :
8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30
Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00
Dimanche et férié :
10h00 - 12h00

Nouveau : fromage 100% sacéen et dépôt vente de produits locaux

Le Tertre Ramier, ferme située entre le bourg et Montgiroux, ouvre un dépôt-vente de produits fermiers.

Fanny Goupil et Roeland Meek, éleveurs d'un petit troupeau d'une quinzaine de vaches laitières, ont démarré depuis quelques semaines la fabrication de fromages au lait cru. L'ancien corps de ferme a été restauré et aménagé pour la traite, la fabrication de fromages, et l'affinage en caves. Tout le lait est donc transformé sur place. Avec ce dépôt vente à la sortie du chemin de la Croix et à seulement 1km du bourg, c'est l'occasion d'une balade champêtre pour venir découvrir ce nouvel élevage et ses fromages. Le dépôt vente proposera aussi un panel de produits fermiers du coin : lait cru et entier de vache, yaourt de brebis, gouda de brebis, pains au levain, miel, bières, œufs, etc.

Contact : letertreramier@gmail.com



Les arbres sont aussi au cœur de cet élevage pour diversifier l'alimentation et servir d'abri naturel.

Nouvelle entreprise "Brault Extérieur"

Depuis février 2024, "BRAULT EXTERIEUR" s'est créé à Sacé et exerce dans le domaine de l'aménagement extérieur, l'assainissement et le terrassement pour les particuliers et professionnels. Agé de 25 ans, Damien Brault est le gérant et habitant de la commune.



Alors pour tous projets n'hésitez pas à le contacter au 06 33 60 25 38
ou par mail : brault.exterieur@hotmail.com

Agenda

22 juin / APE :
Fête de l'école,
ouverte à tous

22 juin / Comité :
Jambon à la broche,
avec animation musicale

28 juin / La Détente :
Fête de la musique

28 juin / Tennis de table :
Tournoi familial (Martigné)

20 août :
Don du sang (Martigné)

13 sept. / La Détente :
Concert MaEN

27 sept. / La Détente :
Marché artisanal

6 octobre / Comité :
5h de Sacé Cyclo

6 octobre / Tennis de table :
Fête de l'automne

11 octobre / La Détente :
Concert Que Diable

12 octobre / Téléthon :
Soirée Moules-Frites

17 octobre :
Don du sang (Martigné)

26 novembre / Comité :
Repas des aînés

6 et 7 décembre :
Téléthon 2024

20 décembre :
Don du sang (Martigné)

1er et 2 février 2025 :
Représentations de la
troupe de Sacé